

# AVANT QUE LA CATASTROPHE NE FRAPPE, AGISSEZ!

Les catastrophes se présentent sous diverses formes. Certaines sont naturelles. D'autres sont attribuables à l'action humaine. Bon nombre d'entre elles découlent directement du changement climatique.



Dans tous les cas, les assureurs habitation, automobile et entreprise du Canada sont là pour aider les Canadiens à se remettre sur pied. Cependant, ils peuvent également les aider avant que la tragédie ne se produise.

Voici quelques conseils que vous pouvez facilement mettre en application pour vous protéger et protéger vos biens.

## POUR PRÉVENIR OU MINIMISER LES DOMMAGES CAUSÉS PAR L'EAU :

- Installez une pompe de puisard.
- Si les règlements municipaux le permettent, installez un clapet anti-refoulement d'égout.
- Utilisez un baril d'eaux pluviales pour récupérer l'eau de ruissellement.



## POUR PRÉVENIR OU RÉDUIRE AU MINIMUM LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LE VENT :

- Installez des fenêtres résistant aux chocs ou des volets.
- Renforcez les portes du garage.
- Taillez régulièrement les arbres et arbustes.



## POUR ÉVITER QUE L'EAU DES CONDUITES NE GÈLE :

- Entourez d'une gaine isolante les conduites exposées.
- Pendant les vagues de froid, ouvrez les portes des armoires pour laisser l'air chaud circuler autour des conduites.
- Isolez bien le plancher de votre grenier.



## N'OUBLIEZ PAS DE FAIRE CE QUI SUIT :

- Dressez l'inventaire de vos biens et mettez-le à jour au moins une fois l'an. Parcourez le site [www.ibc.ca](http://www.ibc.ca) pour le logiciel de recensement des biens gratuit (disponible en anglais seulement).
- Souscrivez un contrat d'assurance des locataires, si vous êtes locataire.
- Élaborez un plan en cas de catastrophe à l'intention de votre famille et apprenez à prodiguer les premiers soins.
- Préparez une trousse d'urgence qui vous aidera à survivre aux 72 premières heures suivant une catastrophe majeure. Cette trousse devrait comprendre :
  - Lampe de poche à dynamo ou à piles (avec piles de rechange).
  - Radio à dynamo ou à piles (avec piles de rechange).
  - Trousse de premiers soins.
  - Provision d'eau embouteillée pour trois jours (par personne).
  - Provision d'aliments non périssables pour trois jours (par personne).
  - Ouvre-boîte manuel.
  - Médicaments personnels.
  - Argent comptant, notamment des petites coupures et des pièces de monnaie.
  - Photocopies de documents personnels importants, dont votre contrat d'assurance.
- Préparez une petite trousse d'urgence pour votre automobile.

Pour de plus amples renseignements sur les articles à placer dans votre trousse, consultez le site [www.ibc.ca](http://www.ibc.ca).